

# Aspirations de carrière et préférences des étudiantes et des étudiants en loisir au Québec en 2024

Par **Jocelyn Garneau**, candidat au doctorat en loisir, culture et tourisme de l'UQTR<sup>1</sup>

À l'hiver 2024, l'Observatoire a réalisé une étude dont l'objectif était de décrire le profil et les aspirations de carrière des étudiants et étudiantes inscrits aux programmes d'études en loisir au Québec. Les abonnés de l'Observatoire proviennent de milieux qui engagent chaque année des finissants et des finissantes des programmes collégiaux de gestion et intervention en loisir ou d'une formation de 1er cycle universitaire en études du loisir. L'équipe de l'Observatoire souhaitait mettre à leur disposition des données probantes à propos de la prochaine cohorte de travailleurs et travailleuses qui atteindra le marché du travail dans les trois prochaines années. Ce deuxième bulletin à propos de l'étude réalisée à l'Observatoire énumère les faits saillants concernant les aspirations de carrière des étudiants et des étudiantes en loisir au Québec, ainsi que leurs préférences en matière d'emploi et de types de tâches à réaliser. Un premier bulletin a déjà traité du profil de ces mêmes jeunes. Un rapport plus détaillé d'une trentaine de pages est aussi disponible au [www.uqtr.ca/oql](http://www.uqtr.ca/oql).

## Les aspirations de carrière

Par aspirations de carrière, on entend « ce à quoi ils aspirent », ce dont ils rêvent concernant leur carrière dans le milieu de la gestion et de l'intervention en loisir. Ça peut toucher à un ensemble assez vastes de thèmes. Dans ce bulletin, nous nous concentrons sur un aspect particulier de leurs aspirations : ce qu'ils désirent comme caractéristiques d'emploi à leur sortie des classes.

Ainsi, cinq thèmes seront traités :

- La question du lieu où les étudiantes et les étudiants en loisir veulent travailler après leurs études et les raisons qui influencent ce choix.
- La situation d'emploi désirée une fois les études terminées.
- Les facteurs qui influencent leur choix d'un emploi après les études.
- Le type d'organisation pour laquelle ils ou elles aimeraient travailler.
- Les types de tâches qu'ils ou qu'elles souhaitent voir dans la description de leur emploi.

## Méthodologie de l'étude

Pour connaître les grandes lignes méthodologiques de l'étude qui a été réalisée, consultez le premier bulletin sur le sujet intitulé « Profil des étudiantes et des étudiants en loisir au Québec en 2024 ». Pour connaître ces grandes lignes dans tous leurs détails, consultez le rapport complet de l'étude au [www.uqtr.ca/oql](http://www.uqtr.ca/oql).

## Aspirations de carrière des étudiantes et des étudiants en loisir au Québec

### *Lieu où demeurer après les études*

Quelles sont les raisons qui influencent les préférences des étudiants et des étudiantes en loisir d'un lieu où demeurer plus tard? Parmi une liste d'éléments qui leur étaient proposés, les étudiants et les étudiantes considèrent d'abord la possibilité de se trouver de l'emploi (4,3/6)<sup>2</sup>, et la qualité de vie et l'animation du milieu (4,2/6). Dans le sondage réalisé auprès d'eux, viennent ensuite les éléments « Je me sens connecté(e) à cet endroit » (4,1/6), « C'est un endroit sécuritaire pour vivre » (4,1/6),

et « C'est un endroit où l'on peut vivre de façon abordable » (4,0/6). Avec étonnement de notre part, nous constatons que les trois raisons suivantes, bien qu'on y accorde une importance de façon absolue, arrivent au bas de la liste : « Je sens que je peux faire une différence dans cette communauté » (3,6/6), « Proximité avec ma famille et/ou mes amis proches » (3,5/6), et « La beauté de l'endroit » (3,5/6). C'est particulièrement étonnant de constater que le lieu de résidence de la famille et des amis proches ne reçoive pas davantage de considération. En même temps, les répondants au sondage sont pour la plupart âgés entre 20 et 30 ans, et la vingtaine n'est pas une période de la vie où la famille est nécessairement la première priorité.

### Lieu où travailler après les études

Après leurs études, les répondants et répondantes au sondage sont 28,4 % à vouloir travailler dans la grande région de Montréal ou les régions avoisinantes (Montréal, Laval, Montérégie, Lanaudière, Laurentides). Ils et elles sont 13,1 % à vouloir travailler en Mauricie ou au Centre-du-Québec. 16,5 % veulent travailler dans des régions administratives intermédiaires : Saguenay-Lac-Saint-Jean, Capitale-Nationale, Estrie, Outaouais et Chaudière-Appalaches. 6,3 % veulent travailler en région

périphérique : Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Nord-du-Québec, Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. 2,8 % désirent trouver emploi et résidence à l'extérieur du Québec.

33,0 % des étudiants et étudiantes sont toujours indécis(es) quant à la municipalité ou la ville dans laquelle ils ou elles aimeraient s'installer pour y travailler plus tard. 23,9 % des répondants et répondantes veulent travailler dans la région administrative où ils et elles étudient présentement, tandis que 43,2 % veulent travailler dans une région différente.

### Situation d'emploi souhaitée

La grande majorité des répondants et répondantes (87,8 %) aimeraient travailler à temps plein, soit 30 heures ou plus par semaine, après leurs études.

En ce qui a trait au salaire souhaité à leur première année à la sortie de l'école, la réponse la plus populaire est un salaire annuel entre 50 000 \$ et 54 999 \$ avant impôts (23,4 %). Concernant ce qu'ils pensent réellement gagner, le mode<sup>3</sup> est beaucoup plus bas, à « De 35 000\$ à 39 999\$ par année » (22,9 %). Le tableau qui suit permet de comparer ce que les répondants et les répondantes à notre sondage souhaiteraient gagner à la sortie des classes en comparaison à ce qu'ils pensent gagner réalistement.

**Tableau 1.** Le salaire désiré et le salaire qu'on pense obtenir la première année après les études (N = 188)

	Salaire désiré	Salaire qu'on pense obtenir
Moins de 35 000 \$ par année	3,7 %	17,6 %
De 35 000 \$ à 39 999 \$ par année	9,6 %	22,9 %
De 40 000 \$ à 44 999 \$ par année	18,6 %	20,2 %
De 45 000 \$ à 49 999 \$ par année	13,8 %	16,0 %
De 50 000 \$ à 54 999 \$ par année	23,4 %	9,6 %
De 55 000 \$ à 59 999 \$ par année	12,2 %	8,0 %
De 60 000 \$ à 64 999 \$ par année	10,1 %	2,1 %
De 65 000 \$ à 69 999 \$ par année	1,6 %	0,0 %
70 000 \$ et plus par année	6,9 %	3,7 %

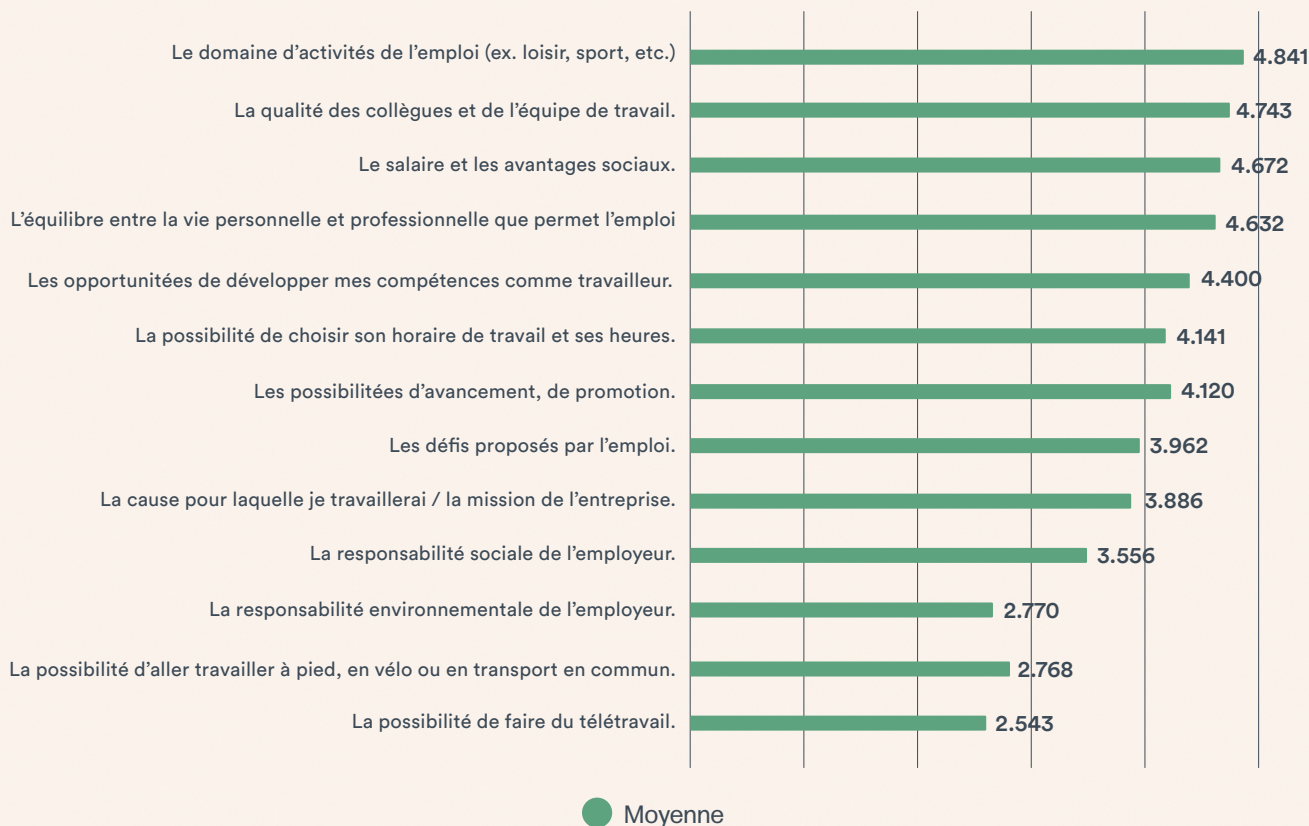
■ La réponse la plus populaire

## Facteurs influençant le choix d'un emploi

Le questionnaire demandait aux étudiants et aux étudiantes d'indiquer à quel point ils considéraient divers éléments dans leur choix d'un premier emploi après leurs études. Contre toute attente, la possibilité de faire du télétravail (2,5/6), la possibilité d'aller travailler par un moyen de transport actif ou en commun (2,8/6) et la responsabilité environnementale de l'employeur (2,8/6) sont les éléments qui influencent le moins,

en moyenne, les cohortes de jeunes étudiant présentement en loisir dans ce choix. Les quatre éléments qui, en moyenne, influencent le plus les répondants et les répondantes sont le domaine d'activités de l'emploi (4,8/6), la qualité des collègues et de l'équipe de travail (4,7/6), le salaire et les avantages sociaux (4,7/6), et l'équilibre entre la vie personnelle et professionnelle que permet l'emploi (4,6/6). La Figure 1 illustre ces résultats.

**Figure 1 - Les éléments qui influencent le choix d'un premier emploi après les études (Score maximum = 6)**

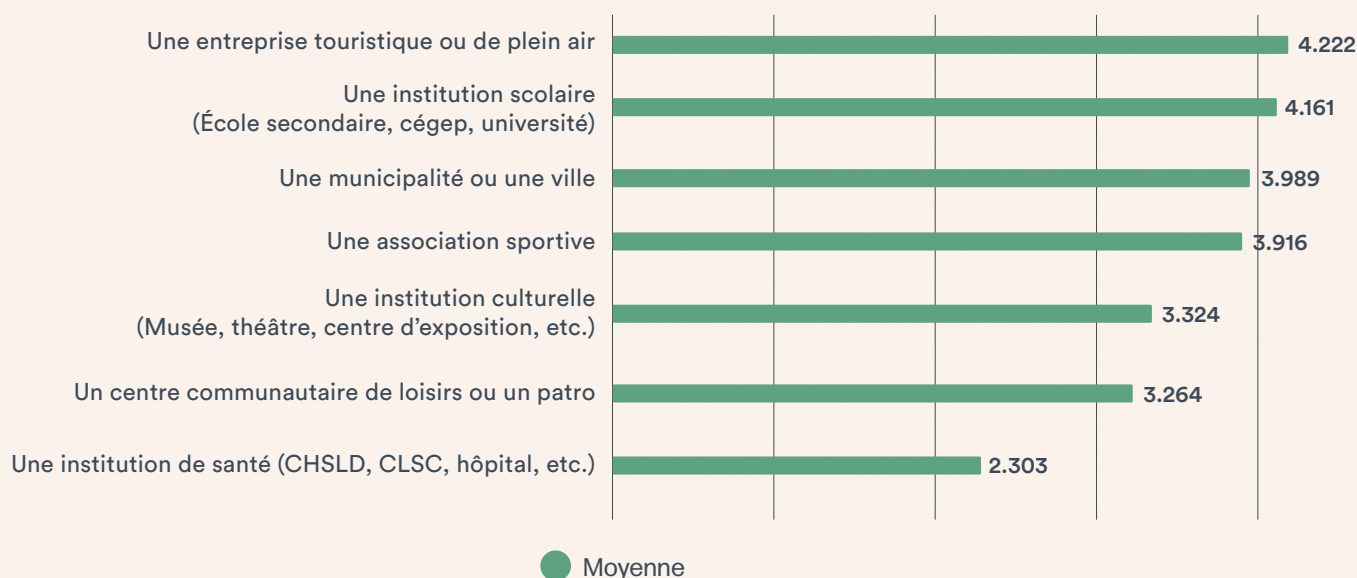


### Préférences à travailler pour certains types d'organisations

Quand on leur demande pour quel genre d'organisation ils ou elles aimeraient ou n'aimeraient pas travailler, ce sont les entreprises touristiques ou de plein air qui sont perçues le plus favorablement (4,2/6). Elles sont suivies de près par les écoles et institutions scolaires (4,2/6). Viennent ensuite les municipalités/villes (4,0/6), les associations sportives (3,9/6), et les institutions culturelles comme les musées, les théâtres ou les centres d'exposition

(3,3/6). Juste après viennent les centres communautaires ou les patros (3,3/6). Le type d'organisation qui reçoit la cote la plus faible est l'institution de santé, par exemple les CHSLD (2,3/6). En revanche, ce dernier type d'organisation est celui qui fait l'objet du consensus le plus faible (écart-type = 1,871), ce qui laisse entendre que certaines personnes (une minorité) préfèrent ce genre d'établissement. 14 personnes déclarent d'ailleurs qu'elles adoreraient travailler dans ce genre d'endroit. La Figure 2 illustre ces données.

Figure 2 - La préférence des étudiants et étudiantes en loisir pour travailler dans certains types d'organisation (N = 178)

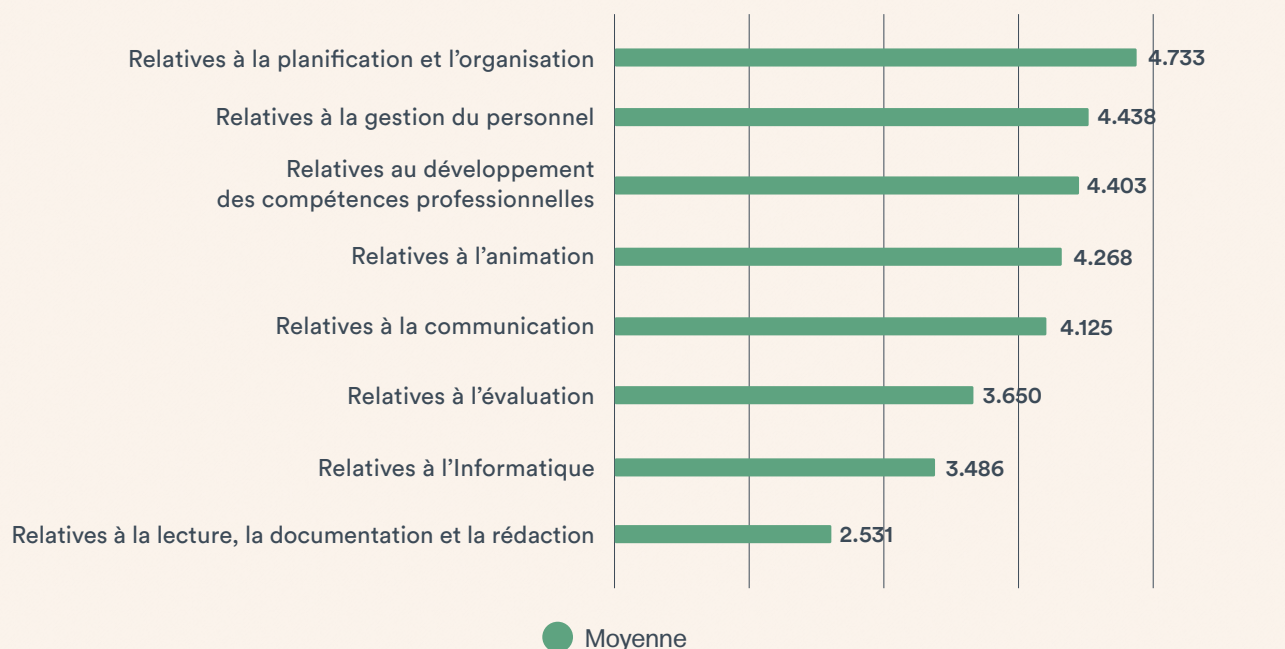


## Préférences pour des tâches de certaines natures

On a demandé aux étudiants et étudiantes en loisir d'indiquer à quel point ils ou elles aimeraient ou n'aimeraient pas que différents types de tâches se retrouvent dans ce qu'ils ou elles devront faire au quotidien dans le cadre de leur premier emploi après leurs études. Les tâches relatives à la planification et à l'organisation sont celles que l'on aimerait le plus se voir assigner (4,7/6). Viennent ensuite les tâches

de gestion du personnel (4,4/6), de développement de ses compétences professionnelles (4,4/6), d'animation (4,3/6), de communication (4,1/6), d'évaluation des infrastructures ou du personnel (3,7/6), et d'informatique (3,5/6). Le type de tâches que l'on aimerait le moins se voir assigner seraient les tâches liées à la lecture, la documentation et la rédaction (2,5/6). La Figure 3 illustre ces informations.

**Figure 3 - Les préférences pour certains types de tâches dans l'emploi après les études (N = 176)**



En général, il ne semble pas y avoir de différence significative dans l'appréciation des différents types de tâches entre les étudiants et étudiantes du niveau collégial et du niveau universitaire. On relève une faible différence de moyennes entre les deux groupes pour les tâches de développement des compétences professionnelles et les tâches d'évaluation, pour lesquelles les étudiants universitaires sont en moyenne légèrement plus favorables. En ce qui a trait aux tâches d'animation ou de planification et d'organisation, il n'existe pas de différence significative entre les deux groupes.

## En résumé

Que faut-il retenir à propos de ce 2e bulletin sur l'étude du portrait et des aspirations de carrière des étudiants et des étudiantes en loisir au Québec? Nous pensons que certaines informations peuvent aider à prendre des décisions concernant les messages de recrutement de nouveau personnel dans votre organisation, notamment. Dans un esprit de synthèse de l'information, voici donc quelques points clés qui émergent des données présentées dans ce bulletin :

- Se trouver un emploi et vivre dans un milieu animé où la qualité de vie citoyenne est mise de l'avant sont les principaux facteurs qui influencent le choix d'un endroit où demeurer des étudiants en loisir. Pour un futur employeur, mettre de l'avant les conditions de vie du milieu dans lequel son organisation est implantée sera un atout pour attirer des travailleurs et des travailleuses en loisir chez vous.
- Près du tiers des étudiants et des étudiantes en loisir au Québec n'ont pas d'idée fixe à propos d'où demeurer et où ils et elles aimeraient travailler plus tard. Un recrutement actif peut donc les convaincre de rejoindre les rangs de votre organisation, et de s'installer dans le milieu qui l'environne.
- Le domaine d'activités de l'entreprise ou de l'organisation est le principal facteur qui influence le choix du jeune travailleur ou de la jeune travailleuse en loisir. Pour eux, le fait de travailler pour une organisation dans le domaine du sport, de plein air, de la culture, ou du tourisme, par exemple, est l'équivalent d'une cause à servir. Impossible de changer de secteur d'activités pour plaire aux futurs employés. Toutefois, d'autres facteurs peuvent les faire pencher pour votre organisation : la qualité de l'équipe de travail, le salaire et les avantages sociaux, ainsi que la possibilité d'avoir un bon équilibre entre la vie professionnelle et personnelle. Mettez ces éléments de l'avant.
- Les organisations en tourisme, en plein air, en sport, ainsi que les institutions scolaires et les municipalités attirent relativement plus les jeunes travailleurs et les jeunes travailleuses en loisir que les centres communautaires ou les institutions de santé.

- Finalement, tentez de créer des postes qui comprennent des tâches de planification et d'organisation, de gestion du personnel, d'animation et de communication, tout en laissant une latitude à votre futur personnel de développer leurs compétences professionnelles. Minimisez les tâches relatives à la lecture, la recherche documentaire et la rédaction, possiblement en envoyant à l'externe ce genre de tâches ou en utilisant des outils qui les facilitent, comme l'intelligence artificielle dans un cadre bien balisé.

## Notes de bas de page

1 - C'est moi qui ai écrit ce bulletin, mais la recherche a été effectuée avec Jean-Marc Adjizian, professeur au Département des études en loisir, culture et tourisme et Louis Nantel, étudiant à la maîtrise en loisir, culture et tourisme. Merci à eux!

2 - On leur demandait de répondre à chacun des éléments sur une échelle de 0 à 6, où 0 = N'influence aucunement mon choix et 6 = Influence complètement mon choix. Le texte présente les moyennes des réponses des étudiantes et des étudiants.

3 - La réponse la plus populaire.